



Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario



**RETRACER LE PASSÉ,
PRÉPARER L'AVENIR**
RAPPORT ANNUEL 2010

2001

MESSAGE CONJOINT DU PRÉSIDENT ET DE LA REGISTRATEURE

PRIVILÈGE ET RESPONSABILITÉ

Pour le privilège de s'autoréglementer, les membres ont accepté d'être tenus responsables dans l'exercice de leur profession.



Mukesh Kowlessar
TTSI
Président



Glenda McDonald
MSS, TSI
Registrateure et chef
de la direction

PROGRÈS EN MATIÈRE DE PRIORITÉS

L'image de marque, la mission, la vision et les valeurs de l'Ordre indiquent un changement allant vers la consolidation et la cohésion.

2002



Cette année a été une étape importante pour l'Ordre car 2010 marquait notre dixième année d'activités. Notre histoire organisationnelle reflète un organisme de réglementation qui a connu une croissance constante et qui s'est renforcé d'année en année, cultivant l'expérience nécessaire pour protéger l'intérêt du public tout en faisant la promotion de l'excellence professionnelle. Le thème du rapport annuel 2010 est La célébration de notre 10^e anniversaire : retracer le passé, préparer l'avenir. En pensant à ces dix dernières années, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en tant que communauté et nous sommes passionnés par les projets et les activités que nous comptons entreprendre dans le futur.

En 2010, plus de modifications ont été apportées à la loi qui nous gouverne, à savoir la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social*, qu'au cours des neuf années précédentes combinées. Ces modifications ont été apportées suite à la *Loi de 2009 sur la saine gestion publique*, la *Loi de 2009 sur la mobilité de la main d'œuvre* et la *Loi de 2009 modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées*.

Au début de 2010, l'Ordre a retenu les services d'un organisme de relations publiques renommé pour nous aider à mettre au point une campagne de sensibilisation du public à volets multiples. Une recherche approfondie a été entreprise pour connaître les préoccupations et les besoins de nos parties intéressées. Cette recherche a été menée notamment au moyen d'un sondage en ligne et d'ateliers avec nos membres de Sudbury, Kingston, London et Mississauga. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont fait part de leurs commentaires et de leurs réflexions; nous nous en sommes servis pour mettre sur pied un plan d'action qui va nous guider en 2011 et au-delà.

En juin, nous avons célébré l'heureux déroulement d'une autre Assemblée générale annuelle et Journée de formation, qui a marqué notre 10^e anniversaire. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette activité.

À la fin de l'été, des modifications au Règlement sur l'inscription de l'Ordre ont été approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil. Parmi les nombreux changements

que les modifications vont apporter aux exigences de l'Ordre pour l'accès aux professions, les modifications vont également permettre aux membres de devenir membres inactifs, dans la mesure où ils se conforment à certaines lignes directrices et procédures. Nous savons que cette option va être appréciée par beaucoup d'entre vous.

En octobre, des modifications apportées à la LTSTTS concernant l'emploi du titre de « docteur » sont entrées en vigueur. Cette modification permet au membre de l'Ordre qui est titulaire d'un doctorat en travail social d'employer le titre de « docteur » lorsqu'il fournit ou offre de fournir des soins de santé à des particuliers en Ontario, dans la mesure où il se conforme à certaines exigences.

Fin novembre, l'Ordre a parrainé un étudiant de chacun des 13 programmes de travail social de l'Ontario et du *IESW Bridging Program* (programme de transition pour les travailleurs sociaux formés à l'étranger) pour qu'ils puissent assister à la conférence provinciale de 2010 de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux de l'Ontario. Cela a été une excellente occasion pour nous d'entrer en contact avec de futurs membres de l'Ordre et de créer des liens avec des éducateurs de tout l'Ontario.

En 2010, le Conseil a fait ses adieux à Geneviève Coté, TSI, Roman Delicart, TTSI, Zita Devan, membre du public, Danny Gillard, TTSI, Michael Kopot, TSI, et John Pretti, TSI. Nous les remercions pour leur travail assidu et leur dévouement. Nous avons également accueilli de nouveaux membres du Conseil : Diane Dumais, TTSI, Thamo Hurly, TTSI, Ann-Marie O'Brien, TSI, Sophia Ruddock, membre du public, Robert Thompson, TSI, et Rita Wiltsie, TSI.

Nous remercions le Conseil et le personnel de l'Ordre, passé et présent, pour leur dévouement et leur travail assidu au cours des dix dernières années.

L'année 2010 a été active pour l'Ordre et nous prévoyons que 2011 le sera tout autant. Nous avons hâte d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et de faire face aux défis qui nous attendent dans l'année à venir. L'expérience ne garantit pas l'excellence sans des efforts soutenus et un travail d'équipe. Nous continuerons à travailler avec ardeur en votre nom.

RÉALISATIONS DE 2010

RÉACTIONS AUX LOIS

- Avons mis en œuvre un nombre important de modifications à la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social* suite à la *Loi de 2009 sur la saine gestion publique* et à la *Loi de 2009 sur la mobilité de la main d'œuvre* qui ont toutes deux reçu la sanction royale le 15 décembre 2009.
- Avons mis en œuvre toutes les exigences du projet de loi 168, modifiant la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, au sujet de la violence et du harcèlement au travail, et avons terminé le 15 juin 2010.

PRATIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- Avons élaboré des lignes directrices, réexaminé les normes d'exercice et communiqué avec les membres au sujet de l'emploi du titre de « docteur ».
- Avons suscité l'intérêt des étudiants finissants de sept programmes de travail social et techniques de travail social en leur présentant le rôle de l'Ordre et les avantages que représente l'adhésion à celui-ci.
- Avons continué à former les membres au Programme de maintien de la compétence (PMC) au moyen de consultations téléphoniques extensives. Avons obtenu un pourcentage de conformité de 97 % au cours de la première année de fonctionnement.
- Avons fourni un nombre accru de consultations sur l'exercice de la profession aux membres de l'Ordre et du public.
- Avons examiné le projet de normes de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance de l'Ontario et fait des observations.
- Avons accueilli plus de 500 membres à l'Assemblée générale annuelle et la Journée de formation de 2010.

COMMUNICATIONS ET MARKETING

- Avons lancé une campagne de sensibilisation du public à volets multiple commençant en 2010.
- Avons mené une recherche qualitative et quantitative dans toute la province afin de déterminer les préoccupations, les besoins et les suggestions des parties intéressées.
- Avons élaboré un plan d'action détaillé pour guider les initiatives liées à la campagne de sensibilisation du public.
- Avons examiné les documents de communication, notamment le classeur des ressources pour les nouveaux membres et le site Web, afin de les améliorer.
- Avons parrainé 14 étudiants en travail social pour qu'ils puissent assister à la conférence provinciale de 2010 de

l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux de l'Ontario (ATTSO) à Toronto.

- Avons distribué le bulletin de nouvelles *Perspective* aux membres et aux parties intéressées en mai et novembre.
- Avons distribué environ 15 e-Bulletins entre les parutions du bulletin *Perspective*.
- Avons présenté des séances d'information aux membres et aux étudiants dans toute la province dans des villes comme Sudbury, Orillia, Kitchener et Brantford.

EFFECTIFS ET INSCRIPTION

- Avons inscrit 1078 travailleuses et travailleurs sociaux et 315 techniciennes et techniciens en travail social, dont 796 nouveaux diplômés.
- Avons atteint un pourcentage de renouvellement de 94 % des membres de l'Ordre.
- Avons amélioré la section *Renouvellement et mon profil* sur le site Web pour la rendre accessible à tous les navigateurs Web.
- Avons réexaminé les demandes, guides d'inscription et mis au point des formulaires supplémentaires conformément aux modifications apportées au Règlement sur l'inscription.
- Avons reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil d'un règlement modifiant le Règlement sur l'inscription de l'Ordre, ce qui a entraîné un certain nombre de changements :
 - Les modifications au Règlement sur l'inscription permettent aux membres de devenir des membres inactifs, dans la mesure où ils répondent à certains critères.
 - La nouvelle condition pour exercer telle qu'énoncée dans le Règlement sur l'inscription modifié exige que pour s'inscrire à l'Ordre, la candidate ou le candidat doit avoir exercé le travail social ou les techniques de travail social au cours des cinq années précédant immédiatement la date à laquelle elle ou il présente une demande d'inscription, ou bien, elle ou il doit démontrer, à la satisfaction de la Registrature qu'elle ou il est apte à exercer les fonctions de travailleuse ou travailleur social ou de technicienne ou technicien en travail social.
 - Les modifications au Règlement sur l'inscription indiquent les exigences à remplir pour qu'un certificat général d'inscription en travail social puisse être délivré à une candidate ou un candidat qui est déjà titulaire d'un certificat en travail social décerné par un organisme de réglementation du travail social en dehors de la province.

- Les modifications au Règlement permettent à la Registrature de suspendre le certificat d’inscription d’un membre, si celui-ci ne se conforme pas aux exigences du Programme de maintien de la compétence.
- Les modifications au Règlement permettent à la Registrature de révoquer le certificat d’inscription d’une personne dont le certificat d’inscription a été suspendu pendant plus de deux ans si cette personne ne s’est pas conformée au Programme de maintien de la compétence, n’a pas payé ses droits ou n’a pas fourni les renseignements exigés par les règlements administratifs.
- Les modifications au Règlement permettent maintenant aux membres d’employer la désignation TSI, travailleuse sociale ou travailleur social, travailleuse sociale inscrite ou travailleur social inscrit ou leurs équivalents anglais dans la documentation qu’ils utilisent dans de cadre de l’exercice du travail social, ou la désignation TTSL, technicienne ou technicien en travail social, technicienne en travail social inscrite ou technicien en travail social inscrit ou leurs équivalents anglais dans la documentation qu’ils utilisent dans de cadre de l’exercice des techniques de travail social
- Avons soumis deux rapports sur les Pratiques d’inscription équitables au Bureau du commissaire à l’équité.
- Avons terminé la vérification des pratiques d’inscription équitables exigée en vertu de la *Loi sur l’accès équitable aux professions réglementées*.
- Avons organisé quatre forums sur l’Ordre qui se sont déroulés avec succès à l’intention des membres de Mississauga, London, Kingston et Sudbury.
- Avons communiqué les modifications à la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social* autorisant un membre de l’Ordre titulaire d’un doctorat en travail social d’employer le titre de « docteur », une variante, une abréviation ou un équivalent dans une autre langue lorsqu’il fournit ou offre de fournir des soins de santé à des individus, en Ontario, dans la mesure où il se conforme à certaines exigences.

RELATIONS AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES

- Avons maintenu un rôle important dans la nouvelle formation du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS). La Dre Rachel Birnbaum a été

élue au poste de vice-présidente et Glenda McDonald a été proclamée trésorière en mai 2010.

- Rachel et Glenda sont membres du comité de travail du CCORTS qui supervise le projet de compétences en travail social financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC).
- L’Ordre continue à participer à des activités et à des comités de l’Association of Social Work Boards (ASWB), notamment au groupe d’étude sur la note de passage, au comité des examens, à la formation des nouveaux membres du Conseil et au comité des règlements et règlements administratifs.
- Avons rencontré les doyens et les directeurs de programmes en travail social de l’Ontario.
- L’Ordre continue à être un membre du comité directeur du Programme de transition pour les travailleurs sociaux formés à l’étranger offert à l’Université Ryerson.
- L’Ordre a parrainé un forum sur les organismes internationaux de réglementation en travail social et a été membre du comité d’organisation. Ce forum s’est tenu en même temps que le congrès conjoint de la Fédération internationale des travailleurs sociaux et de l’Association internationale des écoles de travail social qui a lieu tous les deux ans.
- Avons travaillé en étroite collaboration avec les représentants du ministère des Services sociaux et communautaires sur les modifications au règlement sur l’inscription.
- Avons assisté à des réunions avec les représentants du Bureau du commissaire à l’équité.

PLAINTES ET DISCIPLINE

- Avons reçu 60 nouvelles plaintes et 16 nouveaux rapports obligatoires.
- Avons étudié 70 plaintes.
- Avons rendu 78 décisions relatives à des plaintes et donné nos motifs.
- Avons étudié et réglé 14 rapports obligatoires et rendu 10 décisions.
- Avons mené à bien six conférences préparatoires aux audiences et tenu six audiences.

REGARDER EN ARRIÈRE, ALLER DE L’AVANT

L’élaboration continue d’exigences pour accéder aux professions, des normes d’exercice, d’un programme de maintien de la compétence et d’un programme de règlement des plaintes et de la discipline a formé la base d’un cadre d’autoréglementation pour les professions.

2003

2010 RAPPORTS DES COMITÉS

BUREAU

Mukesh Kowlessar, TTSI, président

Rachel Birnbaum, TSI, première vice-présidente

Susan Clark, membre du public, deuxième vice-présidente

Lisa Barazzutti, membre du public

Jack Donegani, TTSI (jusqu'au 13 septembre 2010)

John Pretti, TSI (jusqu'au 13 septembre 2010)

Greg Clarke (à partir du 13 septembre 2010)

Beatrice Traub-Werner (à partir du 13 septembre 2010)

- Le Bureau apporte un leadership au Conseil et facilite son fonctionnement efficient et efficace. Le Bureau est autorisé à exercer le pouvoir et les fonctions du Conseil entre les réunions du Conseil à l'exception du pouvoir de créer, de modifier ou de révoquer des règlements ou des règlements administratifs.
- En plus d'agir au nom du Conseil, le Bureau reçoit et passe en revue les comptes rendus d'enquêtes sur les rapports obligatoires concernant la conduite ou les actes de membres de l'Ordre et renvoie ces cas aux comités de discipline et d'aptitude professionnelle de l'Ordre.
- Le mandat du Bureau prescrit par la loi consiste également à approuver la nomination d'agents d'enquête par la registrateur.

- En 2010, le Bureau a examiné et porté devant le Conseil les nombreuses questions liées aux modifications du Règlement sur l'inscription et de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social*. Le Bureau a notamment approuvé la modification de plusieurs règlements administratifs et a approuvé des lignes directrices relatives à l'emploi du titre de « docteur ».
- Le Bureau a approuvé la demande soumise par l'Ordre à Ressources humaines et Développement des compétences Canada au nom des membres du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social. Le financement du projet pour l'élaboration d'un cadre de compétences de base pour entrer dans la profession de travailleur social au Canada a été approuvé.

Statistiques sur les rapports obligatoires

Jusqu'au 31 décembre 2010

- Total des rapports reçus – 101 rapports reçus, dont 16 rapports reçus en 2010.
- 85 rapports réglés, y compris 10 renvois au comité de discipline.

REEMPLIR NOTRE MANDAT, NOUS CONCENTRER SUR L'AVENIR

La première Assemblée générale annuelle et Journée de formation a donné l'occasion aux membres d'enrichir leur pratique et de réaffirmer leur engagement à l'égard d'une conduite éthique.

VOLONTÉ DE CROISSANCE RESPONSABLE

L'examen quinquennal de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social* a permis à l'Ordre de se concentrer sur la réalisation des objectifs de protection du public, de responsabilité et d'excellence dans la pratique.

2005

COMITÉ DE DISCIPLINE

Angela Yenssen, TSI, présidente

- Jusqu'au 31 décembre 2010, le comité avait reçu 21 renvois de cas de faute professionnelle de la part de 20 membres de l'Ordre, mené à bien 18 conférences préparatoires à une audience et tenu 17 audiences, y compris une pour supprimer les conditions et restrictions dont avait été assorti auparavant le certificat d'inscription d'un membre.
- Conformément à l'ordonnance du comité, des sommaires des décisions du comité ont été publiés dans le bulletin de l'Ordre, *Perspective*, et affichés sur le site Web de l'Ordre.

COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Angela Yenssen, TSI, présidente

- Jusqu'au 31 décembre 2010, il n'y a eu aucun renvoi au comité.

COMITÉ DES PLAINTES

Norman MacLeod, membre du public, président

- Jusqu'au 31 décembre 2010, total des plaintes reçues : 481, dont 60 reçues en 2010.
- 410 plaintes ont été réglées, y compris 11 renvois au comité de discipline et 20 décisions exigeant d'un membre qu'il compare pour recevoir un avertissement.

COMITÉ D'APPEL DES INSCRIPTIONS

Rachel Birnbaum, TSI, présidente

- 20 dossiers ont été étudiés. Parmi ces dossiers : 16 décisions avec motif ont été rendues, 2 décisions ont été approuvées en principe et 3 examens ont été ajournés.
- 7 demandes d'examen ont été reçues.
- Le comité a mené deux séances d'orientation pour les membres.

COMITÉ DES ÉLECTIONS

Sylvia Pusey, membre du public, présidente

- Le comité a passé en revue les documents relatifs aux élections, a examiné les mises en candidature douteuses et a participé à un programme de formation des agents électoraux.
- Les élections de 2010 se sont tenues le 27 mai 2010 dans les circonscriptions numéros 1, 2 et 5 où un total de 14 candidats se présentaient pour combler six postes.
- Diane Dumais, TTSI, et Robert Thompson, TSI, ont été élus dans la circonscription numéro 1. Jack Donegani, TTSI, et Ann-Marie O'Brien, TSI, ont été élus dans la circonscription numéro 2, et Mukesh Kowlessar, TTSI, et Rita Wiltsie, TSI, ont été élus dans la circonscription numéro 5.

ÉTABLIR DE SOLIDES FONDATIONS

L'approbation d'une réduction des frais d'inscription des membres, une cotisation pour les nouveaux diplômés et la création d'une catégorie de membres inactifs démontrent la réceptivité de l'Ordre aux demandes des membres.

2006



2010 RAPPORTS DES COMITÉS

COMITÉ DES NORMES D'EXERCICE

Henk Van Dooren, TSI, président

- Ayant lancé le Programme de maintien de la compétence et les Lignes directrices : Pratiques concernant les médicaments, Évaluations concernant la garde et les droits de visite et Consentement et confidentialité avec les enfants et les jeunes en 2009, le comité n'a pas été actif en 2010.

COMITÉ DES FINANCES

Anita Gupta, membre du public, présidente

- Le comité a exploré la possibilité d'établir un comité de vérification externe. Il a été déterminé que le Bureau continuerait de recevoir le rapport de l'auditeur de l'Ordre et que le comité des finances maintiendrait ses responsabilités telles qu'elles sont mentionnées dans les règlements administratifs de l'Ordre.
- Le comité a supervisé l'élaboration du Plan d'activités 2011 – 2016 et l'a recommandé au Conseil pour approbation.
- Le comité a rencontré le gestionnaire du portefeuille de placement de l'Ordre pour examiner le portefeuille financier actuel de l'Ordre et a fait des recommandations relatives aux révisions de la politique de placement de l'Ordre qui ont été approuvées par le Conseil le 22 novembre 2010.

- Le comité a passé en revue le budget provisoire pour 2011 qui lui a été présenté et qui a été approuvé par le Conseil le 22 novembre 2010.
- Le comité a reçu des rapports et fait des recommandations au Conseil relatives à l'établissement d'un régime de retraite enregistré pour les employés de l'Ordre.
- Le comité a accepté la démission du membre de longue date Glenn Thompson et a reconnu les nombreuses contributions de Glenn au travail du comité.

COMITÉ DES CANDIDATURES

Irene Comfort, TTSI, présidente

- Le comité des candidatures fait des recommandations au Conseil au sujet de la nomination des membres et des présidents de chacun des comités statutaires et non statutaires établis dans les règlements administratifs de l'Ordre.
- Le comité a tenu une séance d'orientation en août 2010 afin de passer en revue les exigences de la loi en ce qui concerne le nombre de membres des comités statutaires et des comités non statutaires, tels qu'établis dans le règlement administratif. Le comité a également passé en revue le processus suivi par le comité pour prendre des décisions concernant les recommandations faites au Conseil.

ALLER DE L'AVANT AVEC LES CHANGEMENTS

La révision des normes d'exercice a été un processus de consultation exhaustif et une importante collaboration avec les membres et autres parties intéressées.

2007



MEMBRES DE COMITÉS

- Le comité s'est réuni en septembre pour passer en revue les déclarations d'intérêt de membres faisant ou non partie du Conseil concernant leur participation à des comités statutaires et non statutaires et a fait des recommandations au Conseil au sujet de la nomination des membres et des présidents de chacun des comités lors de la réunion du Conseil de septembre 2010.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Kimberley A. Lewis, TTSI, présidente

- Le mandat du comité de gouvernance est de mettre au point, maintenir et passer en revue les lignes directrices et les procédures de gouvernance, de faire des recommandations au Conseil au sujet des lignes directrices, procédures et changements et d'exécuter de temps à autre des tâches demandées par le Conseil.
- Le comité a fait des recherches et rédigé un code de déontologie pour les membres du Conseil qui a été approuvé par le Conseil le 23 mars 2010.
- Le comité a examiné plusieurs lignes directrices relatives aux politiques de gouvernance et a recommandé des modifications.
- Le comité a également examiné une question de règlement administratif à la demande du Conseil et fait sa recommandation au Conseil.

CONSEIL DE L'ORDRE

Lisa Barazzutti, membre du public
Rachel Birnbaum, TSI
Susan Clark, membre du public
Greg Clarke, TSSI
Irene Comfort, TSSI
Jack Donegani, TSSI
Diane Dumais, TSSI
Anita Gupta, membre du public
Thamo Hurly, TSSI
Mukesh Kowlessar, TSSI
Kimberley A. Lewis, TSSI
Norman MacLeod, membre du public
Ann-Marie O'Brien, TSI
Lily Oddie, membre du public
Sylvia Pusey, membre du public
Sophia Ruddock, membre du public
Bob Thompson, TSI
Beatrice Traub-Werner, TSI
Henk Van Dooren, TSI
Rita Wiltsie, TSI
Angela Yenssen, TSI

NON MEMBRES DU CONSEIL

Kathleen Al-Zand, TSI
Mary Ciotti, TSI
Gary Cockman, TSSI
Danny Gillard, TSSI
Ken Gordon, TSI
Suzanne Hainer, TSSI
John Newman, TSSI
Summer Nudel, TSI

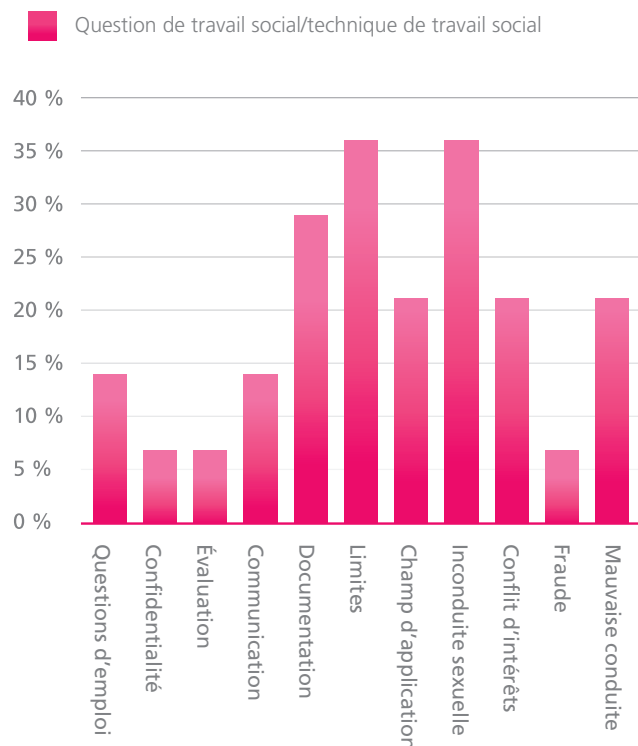


UNE DÉCENNIE DE CROISSANCE CONTINUE

Le 10^e anniversaire de l'adoption de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social* démontre que la confiance du public de l'Ontario dans la capacité de la profession de s'autoréglementer était bien méritée.

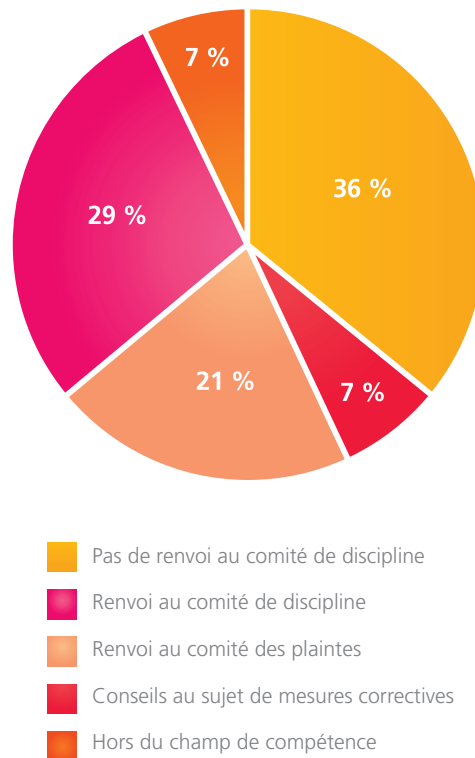
QUESTIONS SOULEVÉES PAR LES RAPPORTS ET RAPPORTS OBLIGATOIRES

Remarque : Les rapports et les rapports obligatoires soulèvent souvent plusieurs questions liées au travail social/aux techniques de travail social

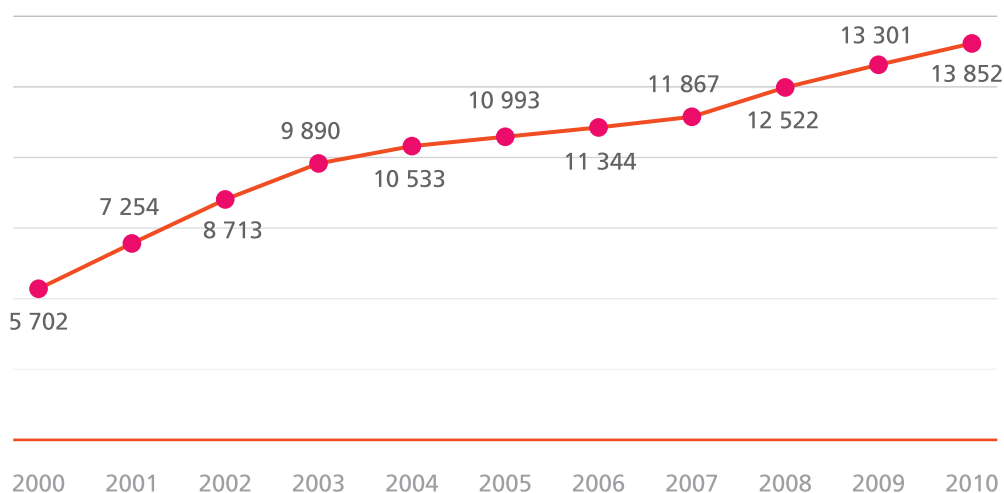


DÉCISIONS PRISES CONCERNANT LES RAPPORTS ET RAPPORTS OBLIGATOIRES

Remarque : Les pourcentages ci-dessous représentent la manière dont ont été réglées les questions soulevées



STATISTIQUES – TOTAL DES MEMBRES INSCRITS - 2000 À 2010



Source :

2000 et 2001 : rapport annuel 2003

2002 à 2010 : rapports financiers d'Eva Yueh

2009 PROMOTION DU PROFESSIONNALISME

Le lancement du Programme de maintien de la compétence a démontré un engagement envers le public de réfléchir aux compétences dans la pratique et de les maintenir.

REPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'intention de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Nous avons vérifié le bilan de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario au 31 décembre 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants

et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés • Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada • Le 28 mars 2011

BILAN

Au 31 décembre	2010	2009
ACTIF		
À court terme		
Liquidités	1 695 086 \$	1 701 636 \$
Placements à court terme (Coût – 4 067 309 \$; 2009 – 4 356 004 \$)	4 136 366	4 442 416
Charges payées d'avance et actifs divers	30 066	29 451
	5 861 518	6 173 503
Placements à long terme	4 657 959	4 446 160
Équipement et biens à bail	310 154	381 242
	10 829 631 \$	11 000 905
PASSIF		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	59 785 \$	50 348 \$
Recettes reportées	1 989 022	1 761 026
	2 048 807	1 811 374
Engagements		
ACTIF NET		
Actif net investi en équipement et biens à bail	310 154	381 242
Actif net non affecté	8 470 670	8 808 289
	8 780 824	9 189 531
	10 829 631 \$	11 000 905

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre	2010	2009
Droits d'inscription et frais de dossier	3 620 816 \$	3 478 740 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2 282 354	2 216 325
Frais juridiques	365 173	189 463
Location des locaux	299 130	271 193
Publicité et promotion	251 988	160 746
Réunions du conseil et des comités	214 941	177 082
Impression et articles de papeterie	181 678	57 886
Frais postaux et de messagerie	138 060	118 099
Frais bancaires	109 512	98 210
Perfectionnement professionnel	68 688	44 154
Fournitures de bureau	57 676	58 509
Location et entretien	51 440	40 232
Élection	50 356	30 443
Experts-conseils	50 021	100 936
Téléphone	26 809	22 524
Assurance	24 811	27 310
Vérification et comptabilité	23 609	16 742
Traduction	12 711	13 671
Site Web	10 007	22 659
Amortissement	154 331	187 588
	4 373 295	3 853 772
Insuffisance des recettes par rapport aux charges avant autres recettes	(752 479)	(375 032)
Autres recettes		
Revenu de placements	343 772	187 793
	343 772	187 793
Insuffisance des recettes par rapport aux charges	(408 707) \$	(187 239) \$

www.ocswssw.org

Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

250 Bloor est, Bureau 1000, Toronto, ON M4W 1E6

Téléphone : 416-972-9882 Télécopieur : 416-972-1512 Numéro sans frais : 1-877-828-9380

